



académie Grenoble

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

COLLÈGE BISSY - CHAMBERY

Vie scolaire : 04 79 69 88 02
 Gestion : 04 79 69 88 04
 Courriel : ce.0730855h@ac-grenoble.fr
 ENT : https://bissy.ent.auvergnhonealpes.fr

**DOSSIER
D'INSCRIPTION (suite)**

Fiche « Santé »

RENTRÉE SCOLAIRE - sept 2020

Cette fiche ainsi que les autres qui constituent le dossier d'inscription sont [téléchargeables en ligne](#) ou disponibles au format papier au secrétariat du collège (Pour les futurs 6eme des exemplaires sont déposés dans les écoles Stade, Prévert et Rostand)

Le retour peut se faire de trois manières mais selon un calendrier très strict :

- dans la **boîte aux lettres du collège, sous enveloppe au nom, prénom et niveau** d'inscription (ex : Abdel JACQUES, 6eme), avant le mardi 23 juin
- retour **par mail à l'adresse, ce.0730855h@ac-grenoble.fr**, avant le 23 juin. (grouper les envois SVP)
- retour **à l'occasion d'un RV pris par téléphone**, au 04.79.69.43.63 . Les RV seront fixés pour le mardi 23 juin à l'exclusion de toute autre date. Ils seront l'occasion de vous aider à compléter les fiches et nous permettront de recueillir des informations particulières concernant votre enfant, si vous le souhaitez.

Attention : Cette fiche contient des informations qui ne font pas partie du sondage en ligne. Elle est donc nécessaire pour tout le monde. Tout dossier incomplet peut remettre en question l'inscription.

NOM et Prénom élève :

ne rien inscrire

Quand un élève est souffrant ou légèrement blessé, nous appelons en priorité les personnes désignées comme responsables 1 et 2 sur la « fiche identité », toutefois vous pouvez indiquer ci-dessous d'autres personnes à appeler si les premières ne sont pas joignables :

Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Tél domicile : tél portable :

Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Tél domicile : tél portable :

En cas de nécessité, un élève accidenté ou en crise est pris en charge par les services de secours d'urgence (SAMU). Le médecin urgentiste peut décider de le confier à la famille pour une consultation de leur médecin référent ou le faire prendre en charge pour qu'il soit conduit vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est avertie par nos soins. Il faut noter qu'un élève mineur ne pourra sortir de l'hôpital qu'accompagné du responsable légal.

En 2019-20, votre enfant bénéficiait :

d'un P.A.I. : OUI NON
d'un P.P.S : OUI NON

Par le passé, sa scolarité a-t-elle été perturbée par un problème de santé OUI NON

Autres observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement pour faciliter son accueil et sa scolarisation (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre)

Pour transmettre des informations confidentielles, vous pouvez les mettre sous enveloppe cachetée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Au besoin, vous pouvez joindre à cette fiche une lettre à l'attention du médecin scolaire

Informations pratiques :

Centre de sécurité sociale : Nom
adresse

Médecin référent Nom n° de tél.

Cie d'assurance : Nom n° de tél.
Adresse